



CS/ OL-17/04/2018

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 03 avril 2018

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 31/03/2018.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon.

Excusés : Catherine Oliver, Michel Meyer, Michel Bodoy.

Représentés : Laurent Billet pouvoir à Olivier Labasse

Adhérent présent : Clotilde Lelarge

Le Conseil peut délibérer valablement (6 présents et 1 pouvoir).

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- projet de PV de la réunion du CA du 18/03/2018

- ordre du jour du CA envoyé le 31/03/2018

-Point quantitatif des participants à la conférence BVV du 27 mars (mail ol)

-diaporama de la conférence

-Mail de Mme le maire du 29/03/2018 et la réponse de J. Lelarge du 29 mars 2018 : « affichage sauvage »

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6/03/2018.

Le projet (Ref. CS-OL18/03/2018) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales »

2) Conférence du 27 mars « Mobilité, qualité de l'air, protection du lac »

Après avoir évoqué le franc succès de cette Conférence, le Président remercie tous les administrateurs qui ont participé à la préparation de l'événement et à son bon déroulé. Celles aussi qui ont contribué à l'annoncer : Philippe Mignotte avec son blog La Tournette, L'Essor Savoyard, le Dauphiné Libéré, les sites du Grenelle et des AT 74, les envois de BVV etc. Le son, l'image, le buffet étaient super !

La participation (110 à 120 personnes) était composée de 50% d'habitants de la rive Est dont de 34% de Veyrolains, comptant deux membres fondateurs de BVV : Jean Pierre Blanchet et Charles Lacombe qui se sont déplacés malgré leurs problèmes personnel et familiaux et 50% du bassin annécien (à remarquer des habitants de St.Jorioz, Sevrier, La Thuile, Faverges, Annecy, Annecy le vieux, Meythet, Sillingy, Seynod...). On note aussi la présence de 10 élus dont plusieurs maires des communes du bassin du lac d'Annecy et quatre élus de Veyrier. Des personnalités invitées ont écrit au Président lui demandant de les excuser, pris par d'autres obligations liées à leur fonction : MM JP Amoudry, JL Rigault, D. Duverney, C. Monteil, V.Riotton, F. Lardet, M. Saddier, L. Hervé... La directrice de Cabinet du Ministre Hulot a témoigné de ses encouragements.

Les exposés ont été très appréciés en particulier ceux de notre Président Labasse, de Claude Brasier, et Youri Dervin. Les présents ont été surpris d'apprendre l'arrivée fin 2019 du « Léman Express » qui reliera toutes les heures Genève à Annecy en moins d'1 h.10' dans un 1er temps (on espère 55 minutes avec les travaux programmés de la Sncf), également des liaisons vers Saint Gervais : cette annonce a été très appréciée.... Ce fut un « scoop » pour beaucoup de Veyrolains !

Parmi les nombreuses questions de l'assemblée, notamment celles sur la qualité de l'air et ses conséquences sur la santé. Quant à la protection du lac, il est déploré de constater l'urbanisation « plus que galopante » du Grand Annecy : il suffit de compter le nombre de grues pour s'en convaincre : la responsabilité des élus a été maintes fois évoquée. A quoi sert de vouloir grossir ? est-ce encore le bon critère de performance d'un maire ? Plus pour les plus avancés d'entre eux, y compris pour les villes touristiques qui abandonnent le tourisme de masse invivable pour les habitants (Barcelone, Venise...) au profit d'un développement qualitatif. Urbanisation galopante = accroissement de la population= accroissement de nombre de véhicules automobiles = accroissement de la pollution= destruction des sites et paysages= déclin annoncé de l'économie touristique etc...

Quelques points à améliorer pour d'autres réunions : une réception plus attentive des personnes à leur arrivée pour noter leurs coordonnées mails sans attendre la fin de la réunion (seuls les 54 ayant noté leurs adresses mails à l'entrée et les adhérents ont pu recevoir dès le lendemain le diaporama). Les photographies ont aussi été oubliées.

Seul point regrettable le lendemain de la conférence : notre Président a reçu de Mme le Maire de Veyrier un mail l'avertissant que « *plusieurs photos m'ont été transmises de l'affichage sauvage annonçant votre conférence du 27 mars dernier...* » ; ces affichettes avaient été posées provisoirement du fait de la signalisation minimaliste de la salle de la Veyrière pour les personnes extérieures à la commune. Notre administrateur J.Lelarge a répondu à la Mairie que c'était lui qui avait collé une quinzaine d'affichettes directionnelles avec une flèche rouge indiquant la salle entre 17h.20 et 17h.40 et qu'il les a enlevées à la fin de la conférence vers 21h.30. On peut s'interroger sur les motivations petites de celle ou de celui qui a jugé opportun de photographier ce fléchage provisoire pour s'en plaindre à la Mairie, laquelle aurait pu, au contraire, se féliciter de la tenue de cette conférence publique qui touchait au Grand Annecy dans sa commune. J. Lelarge avait pris soin d'en avertir auparavant la Mairie à 17h.15.

Devant le succès de cette conférence, les administrateurs ont convenu de renouveler ce type de réunion d'ici la fin de l'année avec pour thème « Urbanisation versus Urbanisme ».

3) Compte-rendu de nos questions au Conseil Municipal du 20 mars

Merci à Jacques Lelarge qui assista à ce long C.M. et intervint sur 3 sujets préparés par BVV:

- Etat défectueux des routes de la Corniche et du Mont-Baron.
- Route du Crêt des Vignes : présence de panneaux solaires disgracieux non conformes au règlement du PLU (non altus tollendi et préconisations de placement); depuis le propriétaire aurait donné son accord pour les démonter et changer son dispositif.
- A Montpellaz un abri piscine gigantesque dans une propriété à vendre qui rappelle l'obligation faite, en vain, au propriétaire de démonter leur abri piscine il y a 10 ans. Le règlement du PLU doit s'appliquer, qui l'interdit en fixant une hauteur à ne pas dépasser.

Par ailleurs on note que les travaux futurs de remise en état du Chemin de Beauregard inquiètent M. Carteron dont la propriété située en aval reçoit tous les éboulis et débris.

4) AG 2018 (5 juin 2018- à confirmer)

La salle de la Veyrière est retenue pour le 5 juin ; 2 parties : la partie statutaire habituelle de 18 h. à 18h. 40, suivie d'un exposé de M. MAYA, maire d'une commune du Beaujolais et professeur à l'Ecole des Arts et Métiers de Cluny sur le sujet de l'éclairage nocturne pour témoigner de l'expérience positive réalisée dans sa commune. Le Président propose de demander au Président du Syane (avec lequel il s'est entretenu à propos de la conférence du 27 mars) de nous présenter conjointement les avancées et projets en matière de transition énergétique sur la rive Est et le bassin annécien.

Ceci pourrait amener à changer les dates en fonction des agendas (7juin ?).

5) Questions diverses.

- La desserte des bus (ligne 61) est toujours aussi défectueuse malgré les demandes de BVV au Département.
- A ce jour, 46 adhérents ont renouvelé leur adhésion ou ont décidé d'adhérer à BVV en 2018 : qu'ils en soient remerciés.

Prochain Conseil d'administration le mercredi 02 mai à 18 h.